

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2017

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au **31 Mars 2017** qui font apparaître un actif net de **5.209.651 D** et une valeur liquidative égale à **104^d,605** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **31 Mars 2017** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **31 Mars 2017**.

Paragraphe post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la SICAV Finacorp Obligataire au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 15.349 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017. Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Tunis, 13 juillet 2017

Le Commissaire aux Comptes:

FMBZ KPMG TUNISIE

Skander MILADI

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31.03.2017	Au 31.03.2016	Au 31.12.2016
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	4 133 495	4 374 216	4 045 327
a- Actions et valeurs assimilées		256 562	273 252	262 735
b- Obligations		3 665 626	3 889 658	3 564 655
c- Emprunts d'état		211 306	211 306	217 936
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 117 837	1 200 514	1 395 634
a- Placements monétaires		499 344	499 019	499 344
b- Disponibilités		618 492	701 495	896 289
Créances d'exploitations		0	0	0
Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIFS		5 251 331	5 574 731	5 440 961
<u>PASSIFS</u>				
		41 680	31 362	33 166
Opérateurs créditeurs	PA1	18 567	13 863	17 389
Autres créditeurs divers	PA2	23 113	17 499	15 777
ACTIF NET		5 209 651	5 543 369	5 407 794
Capital	CP1	4 972 175	5 280 767	5 203 787
Sommes distribuables		237 476	262 602	204 008
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		194 774	211 602	27
b- Résultat distribuable de la période		42 559	54 992	204 647
c- Régul.Résultat distribuables de la période		144	-3 992	-667
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		5 251 331	5 574 731	5 440 961

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.17 au 31.03.17	Période du 01.01.16 au 31.03.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
Revenus du portefeuille-titres	PR1	52 043	54 779	220 712
a- Dividendes		0	0	9 635
b- Revenus des obligations		49 825	52 585	202 252
d- Revenus des B.T.A		2 218	2 194	8 824
Revenus des placements monétaires	PR2	8 202	15 708	42 439
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>60 245</u>	<u>70 487</u>	<u>263 151</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-8 977	-10 188	-37 835
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		51 268	60 299	225 316
Autres produits		0	0	0
Autres charges	CH 2	-8 710	-5 307	-20 669
RESULTAT D'EXPLOITATION		42 559	54 992	204 647
Régularisation du résultat d'exploitation		144	-3 992	-667
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		42 702	51 000	203 980
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-144	3 992	667
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 108	-288	-140
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		2 789	3 510	6 963
Frais de négociation de titres		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		46 455	58 214	211 470

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.01.17 au 31.03.17	Période du 01.01.16 au 31.03.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>46 455</u>	<u>58 214</u>	<u>211 470</u>
a- Résultat d'exploitation	42 559	54 992	204 647
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 108	-288	-140
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	2 789	3 510	6 963
d- Frais de négociation de titres	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>-200 363</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-244 599</u>	<u>-948 426</u>	<u>-1 036 893</u>
<u>a- Souscriptions</u>	<u>852 305</u>	<u>4 690 265</u>	<u>12 483 351</u>
- Capital	818 000	4 505 800	12 067 200
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 618	-15 610	-40 792
- Régularisation des sommes distribuables	35 923	200 075	456 943
<u>b- Rachats</u>	<u>1 096 903</u>	<u>5 638 690</u>	<u>13 520 244</u>
- Capital	1 054 100	5 417 000	13 059 300
- Régularisation des sommes non distribuables	-2 209	-18 774	-44 276
- Régularisation des sommes distribuables	45 013	240 465	505 220
VARIATION DE L'ACTIF NET	-198 143	-890 212	-1 025 786
<u>ACTIF NET</u>			
a- Début de période	5 407 794	6 433 580	6 433 580
b- Fin de période	5 209 651	5 543 369	5 407 794
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a- Début de période	52 164	62 085	62 085
b- Fin de période	49 803	52 973	52 164
VALEUR LIQUIDATIVE	104,605	104,645	103,669
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,662%	3,959%	3,897%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETEES AU 31/03/2017

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2017** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2017**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **31 Mars 2017**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de Finacorp Obligataire SICAV.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au **31 Mars 2017**, au coût amorti.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

A signaler que les états financiers trimestriels de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

3- 6 Evénements exceptionnels

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, Finacorp Obligataire SICAV se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 15.349 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31/03/2017** à **4.133.495 D** et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2017	% de l'Actif	% de l'Actif Net
BTA		210 800	211 306	4,02%	4,06%
BTA 5.5% MARS2019	200	210 800	211 306	4,02%	4,06%
Obligations		3 571 287	3 665 626	69,80%	70,36%
AB 2008 CAT B	3 000	180 000	188 699	3,59%	3,62%
AB 2009 SUB	1 150	61 307	62 647	1,19%	1,20%
AB 2012 SUB	3 500	210 000	215 010	4,09%	4,13%
AIL 2012-1	500	10 000	10 422	0,20%	0,20%
AIL 2014-1	2 000	120 000	124 685	2,37%	2,39%
AIL 2015-1	1 500	150 000	156 142	2,97%	3,00%
ATL 2010/2	1 000	20 000	20 222	0,39%	0,39%
ATL 2013/2	300	24 000	24 519	0,47%	0,47%
ATL 2014-1	3 000	120 000	120 288	2,29%	2,31%
ATL 2015-1	1 500	150 000	156 762	2,99%	3,01%
ATL 2015-2	1 000	80 000	80 460	1,53%	1,54%
BTE 2010	3 500	245 000	251 157	4,78%	4,82%
CIL 2014-1	1 000	60 000	62 462	1,19%	1,20%
CIL 2014-1	1 000	60 000	62 462	1,19%	1,20%
CIL 2015-1	2 500	200 000	209 725	3,99%	4,03%
CIL 2016-2	1 000	100 000	100 740	1,92%	1,93%
EO SERVI-2012 6.9%	1 000	20 000	20 030	0,38%	0,38%
HL SUB 2015-1	2 500	250 000	255 511	4,87%	4,90%
HL 2015-2	2 500	250 000	250 172	4,76%	4,80%
STB 2010/1	3 000	159 930	160 097	3,05%	3,07%
TLS 2013/1	1 500	120 000	123 432	2,35%	2,37%
TLS 2014/1	3 000	300 000	316 335	6,02%	6,07%
TJL 2016-2	2 000	200 000	200 972	3,83%	3,86%
UBCI 2013	1 000	80 000	83 637	1,59%	1,61%
UIB 2009/1	2 500	162 500	167 876	3,20%	3,22%
UIB 2011/2	1 000	28 550	28 775	0,55%	0,55%
UIB 2012/1	3 500	210 000	212 386	4,04%	4,08%
Titres OPCVM		253 095	256 562	4,89%	4,92%
GO SICAV	2 560	253 095	256 562	4,89%	4,92%
Total		4 035 182	4 133 495	78,71%	79,34%

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31.03.2017	Solde au 31.03.2016	Solde au 31.12.2016
Placements monétaires	499 344	499 019	499 344
Certificats de dépôts	494 176	494 186	494 176
Intérêts courus sur certificats de dépôt	5 168	4 833	5 168
Disponibilités	618 492	701 495	896 289
Avoirs en banque	611 641	1 038 156	891 815
Sommes à l'encaissement	0	222 013	0
Sommes à régler	0	-561 204	0
Intérêts sur DAV	6 852	2 531	4 474
TOTAL	1 117 837	1 200 514	1 395 634

Le détail des certificats de dépôts au 31.03.2017 se présente comme suit :

Désignation du titre	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.03.2017	% de l'Actif	% de l'Actif Net
CERTIFICATS DE DEPOT				
CD 90J 11-01-2017 – ATB (5,91%)	494 176	499 344	9,51%	9,58%
Total	494 176	499 344	9,51%	9,58%

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 31.03.2017	Solde au 31.03.2016	Solde au 31.12.2016
PA1 : Opérateurs Créditeurs			
Frais de gestionnaires	7 629	8 824	7 905
Frais de dépositaire	10 939	5 039	9 484
Total	18 567	13 863	17 389
PA2 : Autres créditeurs Divers			
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	6 233	6 244	5 000
Autres Créditeurs (CMF)	452	498	468
Charges budgétisées à payer	12 610	10 758	10 308
Contribution conjoncturelle à payer	3 817	0	0
Total	23 113	17 499	15 777

CP1 : Note sur le capital

<u>Capital au 31-12-2016</u>	
* Montant en nominal	5 216 400
* Nombre de Titres	52 164
* Nombre d'actionnaires	161
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	818 000
* Nombre de titres émis	8 180
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	1 054 100
* Nombre de titres rachetés	10 541
<u>Capital au 31-03-2017</u>	
* Montant en nominal	4 980 300
* Nombre de Titres	49 803
* Nombre d'actionnaires	157

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31-12-2016	5 203 787	5 203 787
Souscription de la période	818 000	818 000
Rachat de la Période	-1 054 100	-1 054 100
Autres Mouvements	4 488	241 964
Variation de plus ou moins-value potentielles sur titres	1 108	1 108
Plus ou moins-value réalisées sur cessions de titres	2 789	2 789
Régularisation des Sommes ND	592	592
Sommes distribuables		237 476
Montant fin de période au 31-03-2017	4 972 175	5 209 651

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

REVENUS	Du 01.01.17 au 31.03.17	Du 01.01.16 au 31.03.16	Du 01.01.16 au 31.12.16
Dividendes des titres OPCVM	0	0	9 635
Revenus Des Obligations			
Intérêts	49 825	52 585	202 252
Revenus Des BTA			
Intérêts	2 218	2 194	8 824
TOTAL	52 043	54 779	220 712

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

LIBELLE	Du 01.01.17 au 31.03.17	Du 01.01.16 au 31.03.16	Du 01.01.16 au 31.12.16
Intérêts sur certificats de dépôt	5 824	10 149	27 742
Intérêts sur compte de dépôt	2 378	5 559	14 697
TOTAL	8 202	15 708	42 439

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.01.17 au 31.03.17	Du 01.01.16 au 31.03.16	Du 01.01.16 au 31.12.16
CH1 : Charges de gestion des placements			
Rémunération du gestionnaire	7 522	8 717	31 919
Rémunération du dépositaire	1 455	1 471	5 916
Total	8 977	10 188	37 835
CH2 : Autres Charges			
Rémunération du CAC	1 233	1 243	5 000
Redevance CMF	1 275	1 478	5 410
Charges diverses	-72	102	267
Charges budgétisées	2 457	2 484	9 992
Contribution conjoncturelle	3 817	0	0
Total	8 710	5 307	20 669

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **31.03.2017** s'élève à 7.522 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **31.03.2017** s'élève à 1.455 DT.